159

Dans la premiere des trois observations de l'examen desquelles j'ay eté chargé, l'autheur rapporte l'histoire d'un soldat a qui le scrotum tomba en gangrene a la suite d'une inflammation de facon que les testicules et les cordons des vaisseaux spermatiques se trouverent a nud et cependant dans leur integrité. il degagea ces parties de celles qui etoient pourries, emporta celles cy pansa ensuite la playe comme une playe simple, et le malade guerit.

L'autheur se demande si mr de Garengeot qui n'a point mis le sphacele des enveloppes du testicule au nombre des cas qui exigent l'~~amputation~~ castration a cru ainsi que luy que ce n'etoit point une raison suffisante pour pratiquer cette operation. il auroit pu voir au chapitre qu'il cite que mr de Garengeot a l'occasion des excroissances qu'il dit naistre du corps du testicule ou de ses membranes recommande lorsque le testicule et le cordon des vaisseaux ne font point partie de la tumeur de les separer celles cy d'avec ces parties et de l'emporter sans faire l'amputation du testicule, l'extension de ce precepte etoit facile a faire.

L'autheur se felicite de n'avoir point ~~fait~~ la castration dans ce cas et d'avoir reussi dans une cure dont personne avant luy n'avoit donné l'exemple. on peut le renvoyer la dessus aux notes excellentes ajoutées par mr de la Faye au texte de Dionis. on y fait a l'article de la retention d'urine un precepte formel de la methode qu'il se scait si bon gré d'avoir suivie, et il y est dit que mrs Morand

ARC 22 d. 1 n° 22

et Guerin ont pratiqué plusieurs fois cette operation avec succez

un soldat au quel un Boulet de canon avoit emporté ~~toute~~ la partie inferieure du peroné et un demy poulce de la circonference du tibia fait le sujet de la seconde observation. » Les esquilles de
» ces os etoient engagées et enfoncées dans les tendons des muscles
» peroniers anterieurs et posterieurs, ce qui les avoit considerablement
» endommagé et obligé le pied a se porter en dedans. L'autheur encouragé par des succez anterieurs ne se rendit point a l'avis de plusieurs chirurgiens qui etoient d'avis qu'on ampatat la jambe. il dilata la partie superieure de la playe en tira une portion assez considerable du tibia dit qu'il contint le pied dans son etat naturel au moyen d'une attelle garnie d'une pelotte de linge et fixée par trois lacs. il pança les playes des os et des chairs, appliqua un bandage a dix huit chefs, et le malade est sorty guery de l'hopital au bout d'un an.

Cette observation qui devroit estre ecrite dans un certain detail est pleine d'obscurité, d'inexactitude, et de defectuosités. il est difficile de comprendre comment un boulet de canon a pu n'emporter qu'un demy poulce de la circonference du tibia - ~~il paroist que L'autheur n'a employé aucun moyen pour rendre a la jambe sa longueur naturelle, il ne dit point s'il survint~~ L'autheur ne dit point s'il survint des accidents et quels il furent, ou s'il n'en survint point. il se contente de parler des douleurs qu'occasionnoient les pancements, douleurs aux quelles ne devoit pas peu contribuer l'arrosement des parties par une lessive alkaline. Ces douleurs durerent jusqu'a ce que les os fussent totalement recouverts de chairs, c'est a dire près d'un mois. La playe fut, dit l'autheur, cicatrisée peu de tems après. on a peine

a concevoir qu'une playe aussi compliquée n'ait été qu'un peu plus d'un mois a guerir: Cependant Le malade n'est sorty de l'hopital qu'un an ~~après sa guerison~~ après son accident. L'autheur ne nous instruit point des raisons qui ont retardé sa sortie, si la jambe a conservé sa rectitude et sa longueur naturelle; si la desperdition de substance du tibia a été reparée, s'il a fait quelque chose pour mettre la nature a portée d'operer cette reparation ou s'il a ~~abandonné~~ laissé ~~les deux extrem~~ rapprochées les deux extremités de cet os et si elles se sont soudées en cet etat et enfin si la partie inferieure du peroné a été remplacée par une nouvelle substance osseuse &c. on voit bien qu'on ne peut faire aucune application ny aucun usage d'une observation aussi informe.

La troisieme contient l'histoire d'un soldat qui reçut un coup d'epée entre la derniere des vrayes côtes et la premiere des fausses. Le hocquet les vomissements de matiere alimenteuse crue meslée de bile et de sang caillé firent juger a l'autheur que l'estomach et le diaphragme etoient percés: il y avoit en outre douleur gravative a la region epigastrique tension au bas ventre, cours de ventre, fievre. Ces accidents furent combattus par treize saignées, des fomentations emollientes sur le ventre &c. cederent au bout de trois jours et la playe fut guerie le onze de l'accident. Le malade paroissant gueri le douze se leva de son lit et mangea contre l'avis de l'autheur. cette intemperance ramena les accidents dans toute leur violence. ~~le succez que~~ il y avoit vomissement d'aliments. Le succez que nostre autheur dit avoir obtenu dans ce cas par le moyen de cinq saignées peut rassurer ceux qui craignent l'usage de ce remede dans les indigestions, cependant il faut dire que dans ce cas cy en ~~supposant~~ le ventricule en supposant qu'il ait été blessé

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

pouvoit avoir undegré dirritabilité plus grand quedans letat naturel et quil falloit par consequent une moins grande quantité daliments peutestre une très petite pour exciter cette irritabilité. Le 25e jour de nouveaux excez donnerent lieu a un second retour des accidents et le malade rendit ce jour la huit a dix onces dune humeur gelatineuse transparente et insipide : cette excretion dura dix jours dans la mesme quantité. Lautheur se refusa aux sollicitations du chirurgien major du regiment du malade lequel pretendant quil y avoit epanchement dans le ventre quoyquil ny eust ny fluctuation ny elevation ny tension proposoit dy faire une ouverture. Je ne croi pas quon puisse recueillir rien dinteressant de cette observation. Le 9e 7bre 1760 Brasdor